



AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

**Révision du Règlement Local de Publicité
(RLP) de la Métropole Européenne de Lille**

Réunion publique du jeudi 26 septembre 2024

Le public est informé que, par délibération n° 23 C 0407 du 15 décembre 2023, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP).

A ce titre, et conformément aux dispositions de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable a débuté le 15 janvier 2024.

Une réunion de présentation du document qui sera proposé à l'arrêt se tiendra le 26 septembre 2024 à partir de 18h30 au siège de la Métropole Européenne de Lille, 2 Boulevard des Cités Unies.

Cette réunion se déroulera également en visioconférence. Celle-ci sera accessible au travers du lien suivant : <https://lillemetropole.webex.com/meet/rlpi-visio> ou en flashant le QR code ci-après.

